

Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) 2013-2015



Communauté de Communes du Pays sabolien

Manon Dardé

Service habitat – Contrat de ville

Hôtel de Ville – BP 129 – 72 305 SABLE-SUR-SARTHE cedex

02 43 62 50 44

manon.darde@sablesursarthe.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a démarré au 1^{er} janvier 2013 et s'est terminée au 31 décembre 2015. Elle a suivi plusieurs objectifs :

- L'amélioration de la performance énergétique : 171 logements
- La lutte contre l'habitat indigne et dégradé : 61 logements
- L'adaptation des logements au handicap : 27 logements

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Territoire de la Communauté de communes du Pays sabolien

TYPE DE BENEFICIAIRES

Propriétaires bailleurs et occupants

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Niveau de ressources, type de travaux

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Le montant des enveloppes prévisionnelles consacrées par la Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe à l'opération, dans la limite des crédits votés annuellement, est de 249 500 €, selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Crédits prévisionnels de la CDC	60 167 €	80 167 €	109 166 €	249 500 €
Aide PO habitat indigne	3 000	6 000	9 000	18 000

Aide PO habitat très dégradé	6 000	5 000	9 000	20 000
Aide PO « Habiter Mieux »	15 000	19 000	22 000	56 000
Aide PO à l'Autonomie	4 500	4 500	4 500	13 500
Aide PB habitat indigne	3 000	3 000	3 000	9 000
Aide PB habitat très dégradé	3 000	15 000	30 000	48 000
Aide PB habitat dégradé	6 000	6 000	8 000	20 000
Aide PB « Habiter Mieux »	3 000	5 000	7 000	15 000
Aide PO performance énergétique (plafonds « majorés » à « PSLA »)	16 667	16 667	16 666	50 000

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

ANAH, Département de la Sarthe, Conseil Régional des Pays de la Loire

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

OPAH terminée

Etude pré-opérationnelle d'une nouvelle OPAH à venir en 2022.

